

CONVENTION CLARTÉ • Juillet 2022

PARTICULIERS



**VOTRE BANQUE
AU QUOTIDIEN**

EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES

Crédit  Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL OcéAN S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS

Au Crédit Mutuel Océan, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs. Établir une relation de confiance est au coeur de nos préoccupations.

Notre brochure appelée Convention Clarté regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables à compter du 1^{er} juillet 2022. Elle est disponible tout au long de l'année dans votre agence et consultable sur www.cmocean.fr.

Avec plus de 1 450 Collaborateurs, 1 280 Élus et 180 Agences répartis sur les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée, le Crédit Mutuel Océan est présent au plus près de ses clients.

L'humain, la confiance et la responsabilité sont les valeurs fondatrices du Crédit Mutuel Océan, qui guident chacune de ses décisions.

Votre Conseiller s'engage pour vous !



Une réponse
sous 24h



Un rendez-vous
sous 5 jours



Des outils pour vous
faciliter la banque



Un échange
par an



Des solutions qui servent
vos seuls intérêts



Des conseils
d'experts

Conformément aux dispositions de l'article L 312-1-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous informons qu'en l'absence de contestation de votre part notifiée avant la date d'entrée en vigueur précitée, vous serez réputé avoir accepté la modification des conditions tarifaires. En cas de refus de cette modification, vous pourrez résilier la convention de compte et clôturer votre compte sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification.

Prix TTC applicables à compter du 01-07-2022 (modifiables avec préavis de 2 mois). À tout moment, nos conditions tarifaires sont consultables sur notre site Internet www.cmocean.fr et dans nos Agences.

LÉGENDE



Ce pictogramme signifie que le produit ou service est gratuit, réduit ou accessible à prix avantageux dans le cadre de notre offre groupée, Eurocompte.



Ce pictogramme identifie tous les produits ou services préconisés pour éviter d'être en irrégularité.

S O M M A I R E

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	6
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
Ouverture, transformation, clôture.....	7
Relevés de compte.....	7
Tenue de compte.....	7
Services en Agence.....	7
BANQUE À DISTANCE	8
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Cartes.....	8
Virements.....	11
Prélèvements / TIP.....	11
Chèques.....	12
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	
Eurocompte.....	13
Eurocompte Duo's.....	14
Cap Transat.....	14
Services Bancaires de Base (SBB).....	14
Crédit Mutuel Facil'Accès.....	15
Prestations de base.....	15
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
Commission d'intervention.....	16
Opérations particulières.....	16
Incidents de paiement.....	16
Plafonnements spécifiques.....	16
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
Découvert en compte.....	17
Crédits à la consommation.....	17
Crédits immobiliers.....	17
Engagement par signature.....	17
Autres prestations liées à l'ensemble des crédits.....	17
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
Épargne bancaire.....	18
Placements financiers.....	18
Gestion patrimoniale.....	19
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	20
SUCCESSION	20
OFFRE AUTOMOBILE	20
OFFRE IMMOBILIÈRE	20
OFFRE TÉLÉPÉAGE	20
TÉLÉPHONIE ET BOX	20
SPÉCIAL JEUNES MOINS DE 28 ANS	
Offres groupées de services.....	21
Banque à distance pour les moins de 26 ans.....	23
Moyens de paiement.....	23
Irrégularités et incidents pour les moins de 26 ans.....	23
Découvert en compte pour les moins de 26 ans.....	23
Tenue de compte pour les moins de 18 ans.....	23
Crédits à la consommation pour les moins de 26 ans.....	23
RÉSOLUDRE UN LITIGE	24

GÉREZ VOS COMPTES EN TOUTE AUTONOMIE SUR L'APPLI OU SUR LE WEB !

Depuis notre site Internet ou notre application, profitez de tous les services de votre banque !

Accessible depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette, votre accès de banque à distance vous offre :

DES SERVICES AU QUOTIDIEN

- Effectuez vos opérations courantes en quelques clics : Consultation et gestion de vos comptes, virements, opposition carte ou chéquier, modification de votre plafond carte...
- Sécurisez vos opérations : activation/désactivation des paiements Internet, achat en ligne via Payweb Card (carte de paiement virtuelle)

UNE GESTION EN TOUTE AUTONOMIE

- **Déclarez** et suivez vos sinistres auto et habitation. En cas d'accident de voiture, remplissez un constat amiable sur votre smartphone. Votre e-constat sera envoyé à votre assureur et vous serez contacté par téléphone.
- **Simulez et souscrivez en ligne** : crédit⁽¹⁾, épargne, assurance (habitation, voiture), téléphonie.
Nouveauté Découvrez notre simulateur retraite.
- **Transmettez vos justificatifs** de frais de santé grâce à l'application : photographiez et envoyez-les, afin de vous faire rembourser.
- **Téléchargez vos documents utiles** : retrouvez en quelques clics vos attestations assurances scolaires ou responsabilité civile, votre carte de tiers payant santé...



DE LA PROXIMITÉ

Prenez contact avec votre Conseiller grâce à la messagerie sécurisée et accédez directement à son agenda pour prendre rendez-vous.



Même à distance, gardez le contact grâce au rendez-vous vidéo.

Et bien plus encore !

Téléchargez l'application Crédit Mutuel.



(1) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

COMMENT TRANSFÉRER VOS COMPTES AU CRÉDIT MUTUEL ?

Avec **Transfert Facile Crédit Mutuel**, vous profitez du service de mobilité bancaire automatisé et gratuit. Vous nous confiez les démarches nécessaires au changement de vos domiciliations bancaires vers votre nouveau compte : au Crédit Mutuel, on s'occupe de tout !

Bon à savoir : Vous pouvez aussi tout gérer en ligne !

PAIEMENT CARTE ET RETRAIT À L'ÉTRANGER

Avec votre carte internationale*, tous vos paiements ou retraits à l'étranger sont **GRATUITS⁽¹⁾**, quel que soit le pays.

*Gold MasterCard, Visa Premier, World Elite MasterCard ou Visa Infinite.

(1) Hors frais applicables par la banque étrangère.



LYF ET PAYLIB

L'application de paiement mobile universelle

- les paiements sans contact avec votre smartphone
- les paiements web
- les paiements entre amis dont virement instantané Paylib
- la gestion de cagnotte
- la gestion de vos cartes de fidélités

Lyf.



SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS !

Fini le papier et le classement fastidieux, **vos documents bancaires et d'assurance** sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site Internet du Crédit Mutuel, ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel.

Vous pouvez les **consulter ou les télécharger simplement et 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon **fiable et sécurisée** pour toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L. 311-8 du Code Monétaire et Financier).

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services Eurocompte (package).

Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct Basis (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	GRATUIT (Hors du coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Top Infos)	1,70 € par mois
Soit, pour information :	20,40 € par an
Tenue de compte ⁽¹⁾	1,53 € par mois
Soit pour information :	18,36 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	44,50 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	44,50 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	35,50 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro* à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Non facturé
Cotisation à une offre d'assurance, perte ou vol des moyens de paiement (SECUR 24/24)	24,00 € par an

Virement (cas d'un virement SEPA** occasionnel)

• En Agence	3,65 € par virement
• Par Internet	GRATUIT avec RIB ou BIC / IBAN correct
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA**)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA**)	GRATUIT
Commission d'intervention (avec un plafond de 80 € par mois)	8,00 € par opération

⁽¹⁾ Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : 2,53 € par mois, soit pour information 30,36 € par an.

* cf. carte page 10 de la présente convention.

** SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT ⁽¹⁾
Frais de clôture de compte	GRATUIT ⁽¹⁾
Désolidarisation de compte joint	30,00 €
Service d'aide à la mobilité bancaire : Transfert Facile	GRATUIT ⁽¹⁾
Services Bancaires de Base (SBB) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier.	GRATUIT ⁽¹⁾

RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevés de compte	Internet	Postal
	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} relevé du mois par relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse) 	GRATUIT ⁽¹⁾
Duplicata d'un relevé de compte	5,20 €	
Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF) <ul style="list-style-type: none"> par ligne (min. de perception : 5,20 €) 	0,02 €	
Récapitulatif annuel des frais ⁽²⁾	GRATUIT ⁽¹⁾	

TENUE DE COMPTE

<input checked="" type="checkbox"/> Tenue de compte, par mois	1,53 € ⁽³⁾
Délivrance de RIB	GRATUIT
Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € ⁽⁴⁾

SERVICES EN AGENCE

Délivrance d'une attestation	7,00 €
Recherche consécutive à adresse erronée	30,00 €
Frais de recherche simple de documents (moins de 1 an)	9,85 €
Frais de recherche complexe de documents (selon origine et antériorité)	Devis préalable
Frais de location de coffre-fort (assurance 40 000,00 € comprise)	À partir de 81,70 € / an (selon volume)

Change manuel	
Achat et vente de devises	Commission incluse dans le cours

⁽¹⁾ Conformément à la réglementation. ⁽²⁾ Relevé des frais prélevés sur votre compte durant l'année civile au titre des produits et services dont vous bénéficiez, conformément à la Directive Européenne sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement (2014/92/UE).

⁽³⁾ Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00 € par mois. ⁽⁴⁾ Dans la limite du solde créditeur.

BANQUE À DISTANCE*

<input type="checkbox"/> Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct Basis permettant de gérer ses comptes sur Internet ⁽¹⁾ (consultation et opérations internes)	GRATUIT
<input checked="" type="checkbox"/> Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct permettant de gérer ses comptes sur Internet ⁽¹⁾ , par mois (dont opérations externes ⁽²⁾ et opérations de bourse)	2,70 €
Payweb Card ⁽³⁾ pour vos règlements sécurisés sur Internet (carte de paiement virtuelle Internet)	GRATUIT
<input checked="" type="checkbox"/> Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, (Top Infos) par mois	1,70 €
E-retrait ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ (dépannage cash sur GAB CM-CIC) (max. 2 par mois et 4 par an)	GRATUIT
Sécurisation renforcée de vos opérations	
• Confirmation mobile	GRATUIT
• Service Digipass	29,00€

* Accès et connexion à la charge de l'abonné et facturés par les divers opérateurs en fonction de leurs tarifs en vigueur.

⁽¹⁾ Internet, Téléphone fixe, SMS etc.⁽²⁾ Opérations externes : opérations autres que celles effectuées entre vos comptes.⁽³⁾ Utilisation sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct et d'une carte bancaire éligible au service. ⁽⁴⁾ Vous avez oublié votre carte bancaire et vous avez besoin de retirer des espèces ? Votre enfant ou un proche se trouve à court d'argent à l'autre bout de la France ? Le service E-retrait peut vous dépanner 24 heures sur 24. Avec ce service, un retrait sans carte est possible, soit par vous, soit par un proche, sur tous les GAB Crédit Mutuel ou CIC à partir d'un numéro à usage unique délivré sur Cybermut.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation annuelle

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

<input checked="" type="checkbox"/> MasterCard ⁽¹⁾ , Visa ⁽¹⁾	44,50 €
<input checked="" type="checkbox"/> @ccess MasterCard ⁽¹⁾ / aKP LA ⁽¹⁾	50,00 €
<input checked="" type="checkbox"/> Gold MasterCard, Visa Premier	123,00 €
<input checked="" type="checkbox"/> World Elite MasterCard	283,00 €
<input checked="" type="checkbox"/> Visa Infinite	320,00 €

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement à autorisation systématique)

<input checked="" type="checkbox"/> MasterCard On line ⁽¹⁾	35,50 €
Maestro Vie Quotidienne (sans code, destinée aux majeurs protégés ⁽²⁾)	34,50 €

Fourniture d'une autre carte

<input checked="" type="checkbox"/> Cirrus ⁽¹⁾	30,00 €
Carte Vie Quotidienne (sans code, destinée aux majeurs protégés ⁽²⁾)	16,10 €
<input checked="" type="checkbox"/> Plan 4	9,40 €
Livret Bleu, LDD Fidélité	11,75 €
Carte cadeau	8,55 €

⁽¹⁾ Demi-tarif pour la deuxième carte sur un même compte.

⁽²⁾ Des organismes tutélaires et mandataires judiciaires à titre professionnel.

Paiement par carte (carte émise par la banque)

En France ⁽¹⁾ et dans la zone EEE ⁽²⁾⁽³⁾	GRATUIT
Hors zone EEE ⁽²⁾	2,00 € par paiement
Avec une carte Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard ou Visa Infinite	GRATUIT⁽³⁾

Retrait d'espèces par carte à un distributeur automatique de billets (DAB)

DAB des banques Crédit Mutuel ou CIC	GRATUIT
DAB des autres banques en France ⁽¹⁾ , dans la zone EEE ⁽²⁾⁽³⁾ et banque Desjardins au Canada	GRATUIT⁽⁴⁾
DAB des autres banques hors zone EEE ⁽²⁾	6,00 € par retrait
Avec une carte Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard ou Visa Infinite	GRATUIT⁽³⁾

BON À SAVOIR

Avec une carte Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard, Visa Infinite, les retraits et paiements sont gratuits dans tous les pays⁽⁴⁾.



Retrait Point Relais Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
--	----------------

Gestion des cartes

<input checked="" type="checkbox"/> Service Différé + ⁽⁵⁾	14,00 € par an
<input checked="" type="checkbox"/> Choix du visuel de la carte (pour chaque nouveau visuel et par an)	4,50 €
<input checked="" type="checkbox"/> Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte	10,45 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Frais d'opposition pour perte ou vol	GRATUIT
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de refabrication d'une carte ⁽⁶⁾	12,05 €
Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel, en urgence ⁽⁷⁾	Nous consulter
Réédition d'un code confidentiel	6,10 €
Envoi d'une carte (en recommandé avec AR)	Frais postaux en vigueur
LYF : L'application de paiement mobile universelle	GRATUIT

DIFFÉRÉ + * Étalement de vos paiements en 3 fois sans frais

Une solution pour vos achats coup de cœur et dépenses imprévues vous donnant la possibilité de payer en 3 fois sur le lieu de vente sans contrainte ni formalité.

- Simple à souscrire
- Seuil de déclenchement à partir de 250 €
- Facile à utiliser
- Un moyen simple de gérer son budget
- Un service supplémentaire à la carte bancaire...

* Offre soumise à conditions

⁽¹⁾ France et Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane Française, Mayotte, Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Saint Pierre et Miquelon, Saint-Barthélemy, St-Martin (partie française).

⁽²⁾ EEE, Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque + Royaume-Uni, Monaco, San-Marin, Andorre, Vatican, Suisse. Cf. page 10.

⁽³⁾ Pour les opérations libellées en devise dans l'Espace Economique Européen, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cmocean.fr.

⁽⁴⁾ Hors frais applicables par la banque étrangère.

⁽⁵⁾ Étalement de vos paiements en 3 fois sans frais.

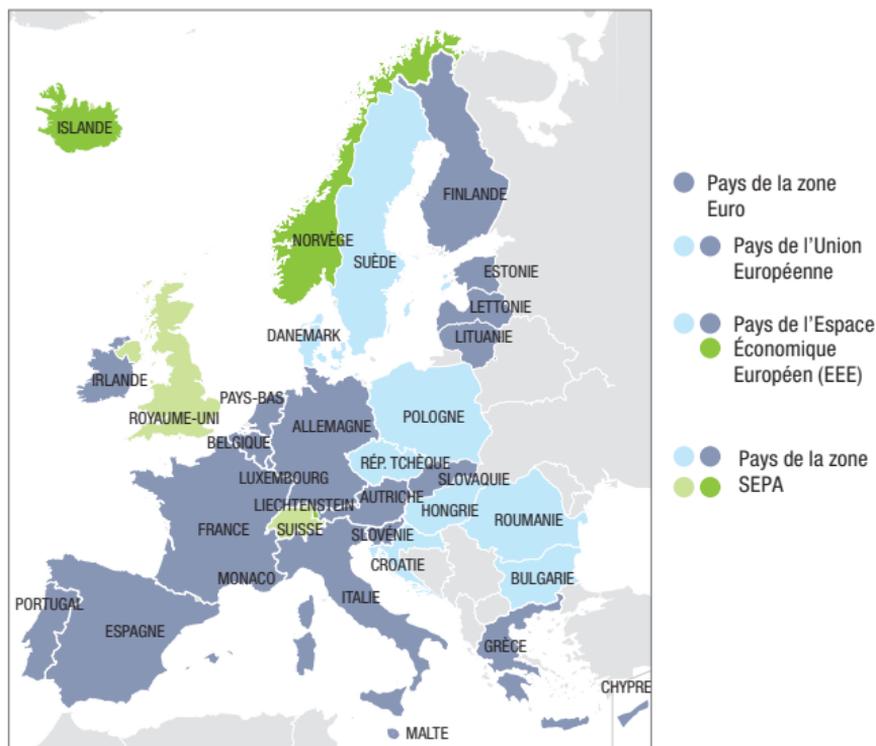
⁽⁶⁾ Gratuit suite mise en opposition pour motif Perte ou Vol.

⁽⁷⁾ Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique.

LA ZONE SEPA, L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EUROS

à titre indicatif, situation au 01-03-2022.

La zone SEPA est constituée de 34 pays (les 27 pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, San-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre).



SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit une harmonisation des moyens de paiement (en euros) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes: être libellé en euros, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option «SHA»), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

La seconde Directive des Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais «SHARE», tous les ordres émis et reçus avec option «BEN» (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou «OUR» (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement transformés par nos soins en ordres avec option «SHARE»⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾.

⁽¹⁾ Sauf pour la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, San-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

⁽²⁾ Frais SHARE : voir les autres options renvoi (2) p11.

⁽³⁾ Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 8).

VIREMENTS

Virement (cas d'un virement SEPA ⁽¹⁾ occasionnel) :	Guichet	Internet
	Émission d'un virement vers un compte du Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
Émission d'un virement en euros vers la France	3,65 €	GRATUIT
Émission d'un virement en euros SEPA	3,65 €	GRATUIT
Réception d'un virement en euros SEPA	GRATUIT	

Autre virement occasionnel non-SEPA⁽²⁾

Émission d'un virement en euros non-SEPA	21,00 € ⁽³⁾	17,35 € ⁽³⁾
Émission d'un virement en devises (autres que l'euro)	31,85 € ⁽³⁾	28,20 € ⁽³⁾
Réception d'un virement en euros non-SEPA	13,20 €	
Réception d'un virement en devises (autres que l'euro)	24,05 € ⁽³⁾	

Frais par virement instantané SEPA (vers la France ou zone SEPA)

Émission d'un virement via CMUT Direct	1,00 €	
Emission d'un virement via Paylib entre amis	GRATUIT	
Réception d'un virement	GRATUIT	

Prestations annexes (frais supplémentaires)

Frais correspondants :

Dans le cas d'un virement en mode frais OUR (à la demande expresse du client), tous les frais sont à la charge de l'émetteur du virement (le client) : les frais du Crédit Mutuel Océan (cf. ci-dessus autre virement occasionnel non-SEPA), de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant.

Frais réels

Frais par virement occasionnel incomplet ⁽⁴⁾	20,35 €	
Frais de rejet de virement par la banque du bénéficiaire, par opération	8,00 €	

Virement permanent en euros

Frais de mise en place d'un virement permanent	11,00 €	GRATUIT
Frais de modification d'un virement permanent	7,45 €	GRATUIT

⁽¹⁾ Virements libellés en euros, à destination des pays de la zone SEPA permettant un traitement automatisé grâce au BIC-IBAN du bénéficiaire et effectués en frais partagés (SHARE : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire).

⁽²⁾ Frais «SHA» (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. «SHA» est l'option retenue par défaut. Frais «OUR» : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement (ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant). Frais «BEN» (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

⁽³⁾ Tarif pour un virement compris entre 0 € et 50 000 €, effectué en frais partagés (SHARE). Autres virements ou dates de valeur, nous consulter en Agence.

⁽⁴⁾ Les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes.

PRÉLÈVEMENTS / TIP

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT	
Opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT	
Option avec accord préalable ou à échéance	Nous consulter	

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier, courrier simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier sécurisé, courrier suivi	4,05 €
Frais d'envoi de chéquier avec AR	Frais postaux en vigueur
<input checked="" type="checkbox"/> Frais d'émission d'un chèque de banque	13,95 €
Frais d'émission d'un chèque certifié	30,30 €
Frais de recherche et d'édition d'une copie de chèque	7,25 € par chèque

Frais d'opposition par l'émetteur, en cas de perte ou de vol

• D'un chèque	15,80 €
• D'un chéquier (ou d'une série de chèques)	31,60 €

Frais par chèque rejeté : voir partie irrégularités et incidents

Remise de chèque payable en France en euros
valeur J + 1 ouvré

GRATUIT

Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises*
SBF (Sauf Bonne Fin) et CAE (Crédit Après Encaissement)

Commission d'encaissement (min. 21,20 € - Max. 137,00 €)	0,10 %
+ Commission de change (min. 10,85 €)	0,05 %
+ Commission de dossier CAE	12,35 €
+ Frais éventuels du correspondant	Frais réels

* Date de valeur : nous consulter.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

EUROCOMPTE

Eurocompte est une offre de produits et de services comprenant :

 <p>Un compte chèques avec un chéquier* (envoi simple)</p>	 <p>Une carte de paiement internationale</p>	 <p>Une autorisation de découvert*</p>
 <p>Un accès au service de banque à distance CMUT Direct</p>	 <p>Service d'alertes sur la situation du compte par e-mail ou SMS</p>	

La cotisation mensuelle de cette offre de services est plus économique qu'une souscription de services à la carte.

De plus, l'Eurocompte vous fait bénéficier d'avantages tarifaires et de services gratuits.

* Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.

EUROCOMPTE

Cotisation mensuelle (selon carte) à l'offre groupée de services Eurocompte, support dématérialisé⁽¹⁾:

Carte de retrait

- | | |
|----------|--------|
| • Cirrus | 4,69 € |
|----------|--------|

Carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

- | | |
|----------------------|--------|
| • MasterCard On line | 4,88 € |
|----------------------|--------|

Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

- | | |
|----------------------------------|---------|
| • MasterCard / Visa Classic | 5,78 € |
| • @ccess MasterCard / aKP LA | 6,20 € |
| • Gold MasterCard / Visa Premier | 11,29 € |
| • World Elite Mastercard | 23,84 € |
| • Visa Infinite | 27,02 € |

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Frais de mise en place ou modification autorisation de découvert à durée indéterminée	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement de carte	GRATUIT
Frais de refabrication d'une carte défectueuse (1 fois/an)	GRATUIT
😊 Top Infos (abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail).	GRATUIT
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs ⁽²⁾	2,00 €

La 2^{ème} carte sur l'Eurocompte (cotisation mensuelle)

Carte de retrait

- | | |
|-----------|--------|
| • Cirrus* | 1,19 € |
|-----------|--------|

Carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

- | | |
|-----------------------|--------|
| • MasterCard On line* | 1,35 € |
|-----------------------|--------|

Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

- | | |
|----------------------------------|---------|
| • MasterCard* / Visa Classic* | 1,78 € |
| • @ccess MasterCard* / aKP LA* | 1,97 € |
| • Gold MasterCard / Visa Premier | 8,99 € |
| • World Elite Mastercard | 21,54 € |
| • Visa Infinite | 24,72 € |

* Tarification plus avantageuse sur la 2^e carte.

⁽¹⁾ Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +1,00€ par mois.

⁽²⁾ Par trimestre ou par mois si arrêté mensuel. Non prélevé si le montant des intérêts calculés est inférieur à 0,50 €.



Des options vous permettent de personnaliser votre Eurocompte (cotisation mensuelle)

Sécur 24/24 : cotisation à une offre d'assurance Perte ou Vol des moyens de paiement

- 1^{er} assuré
- 2nd assuré

• 1 ^{er} assuré	1,80 €
• 2 nd assuré	1,27 €
Protec' Epargne	2,50 €
Protection Juridique	4,60 €
😊 Budget +	0,88 €
Assur Découvert, couverture de votre découvert en cas de décès, cotisation par emprunteur assuré	À partir de 1,02 €
Plan 4 (par carte)	0,72 €
Choix du visuel de la carte (par carte)	0,33 €
Service Différé + (Étalement de vos paiements en 3 fois sans frais)	GRATUIT

EUROCOMPTE DUO'S

(Permet de disposer d'un nouvel Eurocompte au sein du même foyer)

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services

À partir de 2,36 €

CAP TRANSAT

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services destinés aux clients expatriés

À partir de 20,80 €

Services Bancaires de Base (SBB), imposés par la Banque de France

(Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312.1 et D312.5.1 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virement SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur Internet et retrait d'espèces dans l'UE et deux formules de chèques de banque par mois. Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par opération et à 20,00 €/mois.

GRATUIT

Crédit Mutuel Facil'Accès

Offre aux personnes en situation de fragilité financière

(Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier).

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services

Un compte (ouverture, tenue et clôture), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique), le dépôt ou le retrait d'espèces aux guichets de la banque, 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), un abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, relevés d'identité bancaire et un changement d'adresse par an. Plafonnement spécifique des commissions d'intervention (à 4,00 € par opération et à 20,00 € par mois) et plafonnement spécifique des frais d'incident de paiement (cf. p.16).

3,00 €

Prestations de base

(Ensemble de services bancaires prévus par les articles L.312-1 II et D.312.5 du Code Monétaire et Financier).

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements bancaires (aux guichets ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur Internet et retrait d'espèces dans l'UE.

3,50 €



Des commissions d'intervention sont prélevées lorsque votre compte est en situation d'anomalie : découvert non autorisé ou en dépassement d'autorisation en montant ou en durée.



Astuces de gestion de compte

- **Optez pour un système d'alertes sur vos comptes.**

Avec le service TOP INFOS, vous êtes alerté par SMS ou par mail de la situation de votre compte. L'abonnement TOP INFOS est un service gratuit dans l'Eurocompte.

- **Alimentez un compte automatiquement.**

En cas de besoin (compte débiteur ou inférieur à un montant que vous déterminez), le service BUDGET+ prélève la somme nécessaire sur le compte d'épargne que vous avez choisi et la verse sur votre compte courant (11,60 € par an ou 0,88 € par mois dans Eurocompte).

Gestion de budget sur l'application et le site Internet



- Avec la fonctionnalité « **Gestion de Budget** », en un coup d'œil, vous pouvez distinguer l'évolution de vos revenus et de vos dépenses, et avoir une représentation plus claire de votre budget.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention, par opération (max. 80,00 € par mois)	8,00 €
Services Bancaires de Base (SBB) ⁽¹⁾ , ou personne en situation de fragilité financière ⁽²⁾ . Commission d'intervention, par opération (max. 20,00 €/mois)	4,00 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie-attribution	100,00 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (max. 100,00 €) :	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,20 € ⁽³⁾

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,25 €
Frais de mise en interdit judiciaire	27,25 €
Suivi de compte en interdit bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Présentation au paiement de chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	11,35 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	20,00 € ⁽⁴⁾
Services Bancaires de Base (SBB) ⁽¹⁾ ou personne en situation de fragilité financière ⁽²⁾ :	
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	10,00 € ⁽⁴⁾

PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽⁵⁾ pour les clients éligibles à l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès au titre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier	Plafonnement de 25,00 € / mois
Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽⁵⁾ pour les clients détenteurs de Crédit Mutuel Facil'Accès	Plafonnement de 20,00 € /mois et 200,00 € /an

⁽¹⁾ Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier.

⁽²⁾ Détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès dans le cadre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.

⁽³⁾ Tarif pour chaque lettre.

⁽⁴⁾ Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

⁽⁵⁾ Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERT EN COMPTE

<input checked="" type="checkbox"/> Frais de mise en place ou modification d'une autorisation de découvert à durée indéterminée donnant lieu à l'édition d'une offre de contrat de découvert	2 % ⁽¹⁾ , max. 55,60 €
Frais de mise en place d'un plan d'apurement ou facilité de caisse	GRATUIT
Frais de mise en place d'un découvert provisoire	2 % ⁽¹⁾ , max. 55,60 €

Taux applicable aux dépassements

Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

<input checked="" type="checkbox"/> Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs par trimestre ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	4,00 €
---	--------

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit amortissable

• Frais de dossier en Agence (max. : 250,00 €)	1,00 % ⁽¹⁾
• Frais de dossier sur Internet (max. : 125,00 €)	0,50 % ⁽¹⁾
• Report échéance prêt «MODULCONSO»	19,60 €
• Modification durée, montant, garanties, assurances (min. : 50,00 €)	0,50 % ⁽⁵⁾

Crédit renouvelable Passeport Crédit

• Mise en place	GRATUIT
• Frais d'utilisation en Agence (max. : 125,00 €)	0,50 % ⁽⁶⁾
• Frais d'utilisation sur Internet (max. : 62,50 €)	0,25 % ⁽⁶⁾

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais d'avenant portant modification(s), sur la durée, le montant ou les garanties ⁽⁷⁾ (min. : 150,00 €)	À partir de 0,50 % ⁽⁵⁾
Modulimmo : option modulation ou suspension dans le cadre des conditions contractuelles du prêt	GRATUIT

ENGAGEMENT PAR SIGNATURE

Pour toute mise en place	Nous consulter
--------------------------	----------------

Commission de risque annuelle :

Perception semestrielle d'avance	Nous consulter
----------------------------------	----------------

AUTRES PRESTATIONS LIÉES À L'ENSEMBLE DES CRÉDITS

Modification date d'échéance	8,00 €
Modification compte de prélèvement (hors compte domicilié au Crédit Mutuel Océan)	15,00 €
Frais de recherche et photocopie contrat de crédit	24,75 €
Décompte de prêt	26,90 € ⁽⁸⁾
Mainlevée notariée	145,25 € + frais réels
Mainlevée autres garanties (gages...)	70,90 €

⁽¹⁾ Du montant accordé. ⁽²⁾ Ou par mois, si arrêté mensuel.

⁽³⁾ Suite à l'utilisation de votre facilité de caisse et/ou votre découvert, ou d'un découvert non autorisé, minimum appliqué si le montant des intérêts calculés sur un trimestre ⁽²⁾ est supérieur à 0,50 € et inférieur à ce forfait.

⁽⁴⁾ Non compris dans le TAEG selon la réglementation en vigueur.

⁽⁵⁾ Sur capital restant dû.

⁽⁶⁾ Du montant débloqué.

⁽⁷⁾ Autres éléments modifiés : nous consulter.

⁽⁸⁾ Sauf pour les crédits immobiliers dont l'offre a été émise à compter du 01-07-2016.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert compte d'épargne vers établissement hors Crédit Mutuel et CIC, par compte	135,00 €
---	----------

<input checked="" type="checkbox"/> 😊 Budget +, par an	11,60 €
--	---------

PLACEMENTS FINANCIERS

Cette tarification ne s'applique pas aux comptes titres gérés sous mandat ou en gestion conseillée soumis à des conditions contractuelles.

Droits de garde compte titres, PEA et PEA PME*

A = Perception par dossier (à l'exclusion de ceux investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN ⁽¹⁾ du Crédit Mutuel)	27,95 €
---	---------

B = Perception forfaitaire par ligne de valeur

- | | |
|---------------------------|---------|
| • Valeurs Crédit Mutuel | GRATUIT |
| • Autres valeurs | 4,05 € |
| • Titres non cotés en PEA | 40,00 € |

C = Perception proportionnelle aux capitaux détenus (à l'exclusion des valeurs Crédit Mutuel)	0,25 %
---	--------

Total droits de garde annuels : A+B+C	max. 388,00 €
---------------------------------------	---------------

Achats ou ventes de titres au comptant, Bourse France (actions, obligations, bons, droits)*	Guichet	Internet
---	---------	----------

Frais de prise en charge de l'ordre	4,45 €	GRATUIT
-------------------------------------	--------	---------

Frais d'exécution de l'ordre, selon montant de l'opération

	Guichet	Internet	Internet avec Bours'Actif ⁽²⁾ *
Compte titres	1,30 % (Min 15,00 €)	0,65 % (Min 10,00 €)	10 premiers ordres du trimestre : 0,45 % 10 ordres suivants : 0,40 % Au-delà : 0,30 % Min : 8,00 €
PEA, PEA-PME *	1,20 %	0,50 %	
Max.	336,00 €	336,00 €	168,00 €
Frais de prorogation, selon montant de l'opération (min. 8,30 €)			0,50 %

* Pour les PEA et PEA-PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais visés dans le décret n°2020-95 du 5 février 2020.

⁽¹⁾ Titres de Créances Négociables (CDN et BMTN).

⁽²⁾ Tarif applicable aux clients abonnés à l'offre Bours' Actif[®] (4,50 € par mois). Modalités détaillées disponibles en Agence ou sur notre site Internet.

Autres opérations d'achats ou ventes (cf. page 18 - Placements Financiers)

- Opérations sur OPC
- Opérations sur bourses étrangères
- Achats et ventes de droits warrants
- Opérations sur or

Consulter
les tarifs
en Agence

Autres services

Évaluation de portefeuille titres à la demande, par ligne
(min. 16,10 € - max. 80,60 €)

5,35 €

Historique de portefeuille titres à la demande, par ligne
et par mois (max. 214,00 €)

5,35 €

Transfert vers établissement hors Crédit Mutuel et CIC :

- Par compte titres

135,00 €

- Par compte PEA ou PEA-PME (max. 135 €)

15,00 €
/ligne de titres

GESTION PATRIMONIALE

Frais d'étude «Crédit Mutuel Patrimoine»

300,00 €

Gestion conseillée : conseils d'un spécialiste boursier
pour la gestion de vos titres

Nous
consulter

Gestion sous mandat : délégation de la gestion de
vos titres à un expert

Nous
consulter



A SSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement⁽¹⁾ (SECUR 24/24)

• 1 ^{er} assuré	24,00 €
• 2 nd assuré	17,00 €
Assurance Mobile	À partir de 4,99 € / mois
<input checked="" type="checkbox"/> Protec' Epargne : doublement de votre épargne en cas de décès accidentel ⁽¹⁾	33,00 €
<input checked="" type="checkbox"/> Protection Juridique : défense de vos intérêts en cas de litige ⁽¹⁾	82,62 €
<input checked="" type="checkbox"/> Assur Découvert : couverture de votre découvert en cas de décès ⁽¹⁾	À partir de 15,24 €
Plan Autonomie : rente mensuelle en cas de dépendance	Nous consulter
Plan Obsèques : préparez et anticipez sereinement vos obsèques	Nous consulter
Homiris : télésurveillance de votre domicile	À partir de 19,50 € / mois
Assurances Auto, Habitation, Santé, Personnes	Nous consulter

⁽¹⁾ Cotisation annuelle.

S UCCESION

Perception sur l'actif détenu

• Inf. ou égal à 1 000 €	60,00 €
• Au-delà de 1 000 € (min. 120,00 €, max. 760,00 €)	1,00 %
Forfait annuel de gestion d'un dossier de succession, au-delà d'un an	65,90 € ⁽¹⁾ / an
Assistance Démarche Décès : À vos côtés lors de la disparition d'un proche.	GRATUIT

⁽¹⁾ Montant plafonné au maximum à 30,00 € par compte de dépôt inactif.

O FFRE AUTOMOBILE

La commande, le financement (LOA, LLD ou crédit), l'entretien et l'assurance de votre véhicule.

Nous consulter

O FFRE IMMOBILIÈRE

Des conseils et des solutions immobilières assorties d'avantages fiscaux pour construire votre patrimoine immobilier (résidence principale, secondaire, locative).

Nous consulter

O FFRE TÉLÉPÉAGE

Uniquement les mois où vous utilisez votre badge.

À partir de 1,70 € / mois

T ÉLÉPHONIE ET BOX

Des solutions téléphonie fixe et mobile pour toute la famille.

Nous consulter

S PÉCIAL JEUNES MOINS DE 28 ANS



GRATUITÉ
la 1^{re} année

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

EUROCOMPTE JEUNE est une offre de produits et de services destinée aux moins de 28 ans qui vous fait bénéficier de conditions avantageuses et de services gratuits.

Eurocompte Jeune, c'est :



Un compte chèques avec un chéquier⁽¹⁾ (envoi simple)



Une carte de paiement internationale



Un accès au service de banque à distance CMUT Direct



Service d'alertes sur la situation du compte par e-mail ou SMS



Une autorisation de découvert^{(1) (2)}

Gratuité des frais de dossier

Crédit renouvelable, Passeport, Prêt Auto, Tout Auto et Prêt Projets

Tous vos retraits dans la zone EEE + 4 retraits gratuits par mois hors zone EEE

Gratuité de tous les paiements cartes, dans tous les pays

⁽¹⁾ Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière.

⁽²⁾ Réservée aux plus de 18 ans.

EUROCOMPTE JEUNEÉtudiant⁽¹⁾Actif⁽²⁾

Cotisation mensuelle (selon carte) à l'offre groupée de services Eurocompte Jeune, support dématérialisé⁽³⁾:

Carte de retrait

• Cirrus	1,54 €	3,27 €
----------	--------	--------

Carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

• Mastercard On Line	1,65 €	3,37 €
----------------------	--------	--------

Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

• MasterCard / MasterCard Jeune / Visa Classic	2,06 €	3,92 €
• @ccess MasterCard / aKP LA	2,35 €	4,24 €
• Gold MasterCard / Visa Premier	5,54 €	7,02 €

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Intérêts débiteurs sur 160,00 € de découvert pendant 7 jours	GRATUIT
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte	GRATUIT
Frais de refabrication d'une carte défectueuse (1 fois/an)	GRATUIT
Top Infos (abonnement au service d'alertes sur situation du compte)	GRATUIT
Frais de dossier Crédit Conso pour Prêt Auto, Tout Auto, Prêt Projet	GRATUIT
Frais de dossier Crédit renouvelable Passeport	GRATUIT
Avantages tarifaires pour une seconde carte et pour les produits suivants : Sécur 24/24, Protec' Epargne ⁽⁴⁾ , Protection Juridique ⁽⁴⁾ , Budget + ⁽⁴⁾ , Assur Découvert ⁽⁴⁾ .	Nous consulter

Avantages Abroad (avec votre carte internationale) :

Tous vos retraits d'espèces à un distributeur automatique dans la zone EEE ⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾	GRATUIT
+ 4 retraits mensuels hors zone EEE ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	
Tous vos paiements carte quel que soit le pays	GRATUIT ⁽⁷⁾
Un virement par mois effectué à partir de CMUT Direct vers un compte étranger, en dehors de la zone SEPA en frais partagés (SHA) ⁽⁵⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾	GRATUIT

À SAVOIR

Si vous détenez une carte **Gold ou Visa Premier**, tous vos paiements et retraits à l'étranger sont **GRATUITS**⁽⁶⁾⁽⁷⁾. **Quel que soit le pays !**



⁽¹⁾ Sur présentation de la carte étudiant, certificat de scolarité ou carte nationale d'apprenti.
⁽²⁾ Non étudiant, non scolarisé et non apprenti. ⁽³⁾ Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,50€/mois. ⁽⁴⁾ Réserve aux plus de 18 ans.
⁽⁵⁾ cf. carte page 10 de la présente convention. ⁽⁶⁾ Hors frais applicables par la banque étrangère.
⁽⁷⁾ Pour les opérations libellées en devise dans l'Espace Economique Européen, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cmocean.fr. ⁽⁸⁾ Hors frais du correspondant.
⁽⁹⁾ En frais partagés (SHA) (cf. ⁽²⁾ page 11.)

BANQUE À DISTANCE pour les moins de 26 ans

Abonnement au service banque à distance CMUT Direct permettant de gérer ses comptes sur Internet (consultation, opérations internes, externes et opérations de bourse)

GRATUIT

MOYENS DE PAIEMENT

Moins de 18 ans

De 18 à 26 ans

Cotisation annuelle

Fourniture autre carte :

Argent de Poche 11-17 ans	15,00 € ⁽¹⁾	
Livret Bleu, Livret Jeune, Livret VIP Junior	GRATUIT	11,75€ ⁽¹⁾
LDD Fidélité	11,75 € ⁽¹⁾	
Cirrus	15,00 €	30,00 €

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

MasterCard On Line	17,75 € ⁽¹⁾	35,50 €
--------------------	------------------------	---------

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

MasterCard / MasterCard Jeune / Visa Classic	22,25 € ⁽¹⁾	44,50 €
@ccess MasterCard / aKP LA	25,00 € ⁽¹⁾	50,00 €
Gold / Visa Premier	123,00 €	

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS pour les moins de 26 ans

Commission d'intervention, par opération (max. 80,00 € par mois)	4,00 €
--	--------

DÉCOUVERT EN COMPTE pour les moins de 26 ans

Mise en place ou modification	GRATUIT
-------------------------------	---------

TENUE DE COMPTE pour les moins de 18 ans

Frais de tenue de compte	GRATUIT
--------------------------	---------

CRÉDITS À LA CONSOMMATION pour les moins de 26 ans

Prêt Études, Prêt Jeune CLIC-CLAC, Prêt Jeune Ordi

- Frais de dossier

GRATUIT

Prêt Permis à 1 € par jour

- Frais de dossier

GRATUIT



⁽¹⁾ Gratuite la 1^{re} année.

RÉSOUTRE UN LITIGE

EN PREMIER LIEU

Votre Agence du Crédit Mutuel Océan

EN SECOND LIEU

Si la réponse apportée par votre Caisse de Crédit Mutuel ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de vous adresser au « Service Relations Clientèle » pour que votre demande soit réexaminée.

Vous pouvez joindre ce service :

- Par internet en envoyant un mail à : relationclientcmo@creditmutuel.fr.
- Sur votre Banque à Distance en remplissant le Formulaire simplifié de réclamation.
- Par courrier : Service Relation Clientèle - Crédit Mutuel Océan
34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
- Par téléphone : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé)

EN TROISIÈME LIEU

Monsieur le Médiateur du Crédit Mutuel
63, chemin Antoine Pardon - 69160 Tassin-La-Demi-Lune
www.lemediateur-creditmutuel.com

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.cmocean.fr et sur les conditions générales de banque.

LA CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la Convention de Compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôt :

- les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture;
- les produits et services liés à ce compte et dont vous bénéficiez;
- les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leurs facturations.

Si vous ne disposez pas de cette convention, vous pouvez l'obtenir gratuitement sur notre site Internet www.cmocean.fr, ou sur simple demande en vous rendant dans votre Agence, ou par courrier.

BONNE EXÉCUTION DES CONTRATS - RÉCLAMATIONS

Les demandes du client portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la banque, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la banque sont à formuler soit directement auprès des guichets de la banque, soit par courrier ou par courriel. L'adresse électronique de la banque est disponible sur le site www.cmocean.fr.

www.cmocean.fr

Crédit Mutuel

Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr – 34 rue Léandre-Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX – Tél. 02 51 47 53 00, proposant des contrats d'assurance des ACM IARD S.A., ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances.

Homiris, un service opéré par EPS (RCS Strasbourg n° 338 780 513), titulaire d'une autorisation administrative délivrée par le CNAPS le 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Crédit Mutuel distribue les offres de Bouygues Telecom. Bouygues Telecom – 37-39, rue Boissière – 75116 Paris – SA au capital de 819 698 624,76 € – RCS PARIS 397 480 930.

Le service Lyf Pay proposé par le Crédit Mutuel est opéré par LYF, SA au capital de 15 200 000 euros - 4 rue Frédéric-Guillaume-Raiffeisen 67913 Strasbourg CEDEX 9, RCS de Strasbourg 330 623 414, agréée par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution en qualité d'établissement de monnaie électronique.

Paylib Services, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 539 615 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 522 048 032, dont le siège social est situé 71 boulevard National – 92250 La Garenne-Colombes.

Crédits photo : CM, Getty images - Mars 2022. Réf. 777106.

